

Mairie de Sanvignes les Mines

DEMANDE DE SUBVENTION 2025 Associations sportives

Nom de l'association :					
Cadre réservé mairie :					
N° ordre dossier :					
Subvention accordée :	Fonctionnement :	Exceptionnelle :			

A rendre impérativement avant le 13 décembre 2024

Renseignements complémentaires : Mairie 03.85.67.10.00

Renseignements concernant l'association :

Président :					
Nom et prénom :				•••	
Adresse					
Ville		CP			
Téléphone	M	lobile :			
Adresse email :		•••••	•••••		
Situation juridique de l'associatio	n:				
Association déclarée à la préfectu	re le	sous le n	°:		
Reconnue d'utilité publique	Oui	No	n <i>(r</i>	ayer mention i	nutile)
Agrément Jeunesse et sport n°:					
Agrément à la fédération de					
Sous le n°					
N° SIRET :					
Contact (si différent des coordonn	nées du prés	sident):			
Nom et prénom :					
Adresse					
Ville			CP		
Téléphone		Mobile :	•••••		
Adresse email :					

En ce qui concerne les renseignements associatifs, je vous rappelle que tout changement de membre ou de fonction dans le bureau doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture, de même pour les modifications de statuts. Il est également nécessaire de nous faire parvenir ces éléments si vous demandez une subvention municipale.

Merci de joindre la composition du bureau de l'association (copie du document envoyé à la préfecture) et une copie des statuts et règlement intérieurs s'ils ont été modifiés.

C1 : Licenciés saison 2023 – 2024 (Ce sont donc les licenciés de l'an dernier)

Année de naissance		- de 18 ans	+ de 18 ans
Masculins	Sanvignes		
	Autres		
Total			
Féminines Sanvignes			
	Autres		
Total			

	Total	
<u>C2 : Encadrement</u> . (Exclu le personnel mi	is à disposition)
Entraîneurs :	BE3	Nombre :
	BE2	Nombre :
	BE1	Nombre :
	Fédéral	Nombre :
	Départemental	Nombre :
Juges arbitres :	National	Nombre :
	Inter régional	Nombre :
	Régional	Nombre :
	Départemental	Nombre :
C3 : Fonctionnemer		ione officiallos :
		ione officiallos :
Nombre de licenciés pa	articipant à des compétit Féminines :	
Nombre de licenciés pa	articipant à des compétit Féminines : (hors déplacements indiv	
Nombre de licenciés pa Masculins : Frais de déplacements et hors frais d'arbitres	articipant à des compétit Féminines : (hors déplacements indiv	 viduels des + 18 ans
Nombre de licenciés pa Masculins : Frais de déplacements et hors frais d'arbitres, Transports en commun Nombre de kilomètres	rticipant à des compétit Féminines : (hors déplacements indiv). as : € (joindre	 viduels des + 18 ans
Nombre de licenciés pa Masculins : Frais de déplacements et hors frais d'arbitres, Transports en commun Nombre de kilomètres en commun)	rticipant à des compétit Féminines : (hors déplacements indiv). as : € (joindre	 viduels des + 18 ans e photocopies factures) e officielles et hors transport
Nombre de licenciés pa Masculins : Frais de déplacements et hors frais d'arbitres, Transports en commun Nombre de kilomètres en commun)	rticipant à des compétit Féminines : (hors déplacements indiv). as : € (joindre parcourus (compétitions (joindre listing déplace	 viduels des + 18 ans e photocopies factures) e officielles et hors transport
Nombre de licenciés pa Masculins : Frais de déplacements et hors frais d'arbitres, Transports en commun Nombre de kilomètres en commun) Kilomètres :	rticipant à des compétit Féminines : (hors déplacements indiv). as : € (joindre parcourus (compétitions (joindre listing déplace	viduels des + 18 ans e photocopies factures) e officielles et hors transport ements)
Nombre de licenciés pa Masculins : Frais de déplacements et hors frais d'arbitres, Transports en commun Nombre de kilomètres en commun) Kilomètres : Remboursement prix k	Féminines:	viduels des + 18 ans e photocopies factures) e officielles et hors transport ements)

C5 : Animation communale
Nombres de manifestations totales organisées sur la commune
Gratuites : Payantes :
Rappel:
Ces chiffres doivent être ceux de la saison écoulée
Tous ces renseignements nous permettent de calculer votre subvention suivant les critères en vigueur qui vous ont été communiqués lors de leur mise en place. Ils sont disponibles sur demande.
Vos demandes particulières, investissements, etc (subventions exceptionnelles) :
<u>Signature</u>
Je soussigné,
et connaître l'article L.1611-4 du CGCT : « Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée ».
Date: Signature

Documents à joindre <u>obligatoirement</u> à la demande

Relevé d'identité postal ou bancaire si changement de coordonnées Bilans financiers et budget prévisionnel (si rubriques non remplies)

Compte de résultat

	PRODUITS			CHARGES	
R1	Cotisations adhérents	€	D1	Licence assurance fédérale	
R2	Subvention communale	€	D2	Assurance club	
R3	FNDS	€	D3	Frais administratifs	
R4	Autres subventions	€	D4	District, secteur, ligue	
R5	Sponsors	€	D5	Encadrement bénévole	
R6	Aides à l'emploi	€	D6	Charges d'emploi	
R7	Dons	€	D7	Formation	
R8	Entrées public	€	D8	Arbitrage	
R9	Déplacements	€	D9	Déplacements	
R10	Buvette	€	D10	Buvette	
R11	Manifestations sportives	€	D11	Manifestations sportives	
R12	Manifestations extra sportives	€	D12	Manifestations extra sportives	
R13	Matériel, équipement	€	D13	Matériel, équipement	
R14	Prestations	€	D14	Abonnements	
R15	Intérêts	€	D15	Evénements internes	
R16	Autres divers	€	D16	Autres divers	
Total	Recettes	€	Total	Dépenses	
Avoir	sur autres comptes	€			

Si vos documents sont conformes au Plan Comptable Associatif, ne remplissez pas ces rubriques, mais joignez à votre demande compte de résultat, bilan financier et budget prévisionnel.

Projet de budget pour la saison 2024/2025

PREVISION DES RECETTES		PREVISION DES DEPENSES	
Cotisations adhérents	€		
Subvention municipale ordinaire	€	Fédération, ligue	€
Subvention municipale exceptionnelle	€	Frais de fonctionnement	€
Aide à l'emploi	€	Charges d'emploi	€
FNDS	€	Formation	€
Autres subventions	€	Achat matériel équipements	€
Sponsors	€	Dépenses de manifestations	€
Recettes propres	€	Frais de déplacement	€
Autres	€	Autres	€
Total Prévisionnel Recettes	€	Total Prévisionnel Dépenses	€
Merci de noter ici si vous avez des date supérieure à 2500 €). Nous essaierons o		versement de la subvention (le fractionnement ser e faire se peut.	ra effectif si la subvention est
Les subventions exceptionnelles sont a papier libre, en complément de ce doss	•	doivent faite l'objet d'une demande complément lement versées sur justificatifs.	aire en explicitant le sens sur